

SERVICE: TRAVAUX

Visa du Service :

Visa de Mme la DG f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 mai 2020

SEANCE PUBLIQUE

N° - GESTION IMMOBILIER -Vente d'une partie de la parcelle sise place du
Marché/Impasse Gouvy pour la construction d'une nouvelle cabine ORES – Projet
d'acte – Approbation

LE CONSEIL

Vu l'article L-1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, organisant la tutelle notamment sur les communes de la Région wallonne ;

Vu la circulaire FURLAN du 23 février 2016 relative aux opérations immobilières des pouvoirs locaux ;

Vu le plan dressé par le cabinet de géomètres GLOBE ZENIT, en date du 27 novembre 2018 ;

Attendu qu'ORES souhaite construire une nouvelle cabine en remplacement de la cabine existante située dans les caves de la bibliothèque communale ;

Attendu que la vente porte sur une partie (13 m²) de la parcelle actuellement cadastrée 1ère division, section A, n°417 B située place du Marché/Impasse Gouvy à Verviers, au profit d'ORES ;

Attendu que la parcelle objet de la présente vente a reçu le nouvel identifiant parcellaire suivant : n°417 C P0000 ;

Attendu que le prix convenu pour cette cession de terrain s'élève à 2.000 € ;

Attendu qu'ORES prendra en charge tous les frais liés à ce dossier ;

Attendu qu'ORES se chargera des formalités en vue d'obtenir l'autorisation pour la suppression de l'arbre et le déplacement du crucifix ;

Attendu qu'ORES veillera, dans le cadre de la nouvelle construction, à respecter les conditions émises par la ville dans son courrier du 6 novembre 2018 ;

Vu sa délibération du 28 janvier 2019 décidant du principe de vente ;

Vu le projet d'acte rédigé par Me LILIEN ;

Attendu que cette vente a lieu pour cause d'utilité publique ;

Vu la décision du Collège communal, en date du 10 mars 2020 ;

Vu l'avis de la section de Monsieur DEGEY, Echevin, en date du 27 mars 2020 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE:

- D'approuver le projet d'acte relatif à l'aliénation au profit d'ORES, d'une partie du terrain (13 m²), actuellement cadastré 1ère division, section A, n° 417 B (nouvellement identifié n°417 C P0000) situé place du marché/Impasse Gouvy à Verviers, au prix de 2.000 € (deux mille euros) sur base du plan établi par la bureau de géomètres GLOBE ZENIT en date du 27 novembre 2018 ;
- De porter le produit de la vente en recette au Budget extraordinaire ;

La présente délibération sera annexée à l'acte de vente.

PAR LE CONSEIL :

Projet soumis au Conseil communal